

SOCIETE DE NEGOCE ET DE PARTICIPATION
Nom commercial : Colam Entreprendre
Société par actions simplifiée au capital de 450 000 000,00 Euros
Siège social : 25, rue d'Astorg – 75008 Paris
602 047 045 RCS Paris
(la « Société »)

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ASSOCIES
EN DATE DU 16 MAI 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le seize mai,
à 10 heures

Les Associés de la société Colam Entreprendre (Les « Associés »), société par actions simplifiée au capital de 450.000.000 Euros, divisé en 3.000.000 actions, dont le siège social est 25 rue d'Astorg - 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale – au Pavillon Royal, Carrefour du bout des lacs, 1 route de la Muette à Neuilly – 75116 PARIS (...).

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

(...)

Le cabinet KPMG SA, représenté par Monsieur Michel PIETTE, et le cabinet FORVIS MAZARS SA, représenté par Monsieur Jérôme de PASTORS, commissaires aux comptes de la Société, ont été régulièrement convoqués. Monsieur Michel PIETTE et Monsieur Jérôme de PASTORS sont présents (les « Commissaires aux Comptes »).

Le Président de séance constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau, à laquelle sont annexés les pouvoirs des Associés représentés et sur laquelle sont identifiés les votes par correspondance, que le quorum requis par les statuts pour les délibérations mises à l'ordre du jour est atteint.

En conséquence, l'Assemblée Générale est constatée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée, après lecture du Rapport de gestion du Président et du Rapport des Commissaires aux comptes, à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ (...)
- ◆ Affectation du résultat de l'exercice 2024.
- ◆ (...)
- ◆ Renouvellement du Cabinet KPMG en qualité de Commissaire aux Comptes.
- ◆ Renouvellement du Cabinet FORVIS MAZARS SA en qualité de Commissaire aux Comptes.

- ♦ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président de séance fait observer que tous les renseignements et documents énoncés par la loi et les règlements en vigueur ont été tenus à la disposition des Associés au siège social pendant le délai mentionné dans les statuts de sorte que les Associés peuvent se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

(...)

Il ouvre alors la délibération sur l'ordre du jour ci-dessus reproduit en présentant aux Associés le Rapport de gestion du Président et les Rapports des Commissaires aux Comptes.

Cette lecture de l'ordre du jour, du Rapport de gestion du Président et des Rapports des Commissaires aux Comptes terminée, la parole est offerte aux Associés.

Après un échange d'observations et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance lit et met aux voix les résolutions suivantes :

* * *

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale des associés (...) décide d'affecter, conformément à l'article 17-3° des statuts, comme suit le résultat de l'exercice **2024** (étant rappelé que la réserve statutaire de développement est déjà intégralement dotée) :

Bénéfice de l'exercice 2024	341 406 496 €
Report à nouveau antérieur	135 000 000 €
Bénéfice distribuable	476 406 496 €
Affectation à la distribution	120 000 000 €
dont acompte sur dividende	-39 600 000 €
Affectation au report à nouveau	135 000 000 €
Solde aux Autres Réserves	221 406 496 €

Cette affectation emporte l'attribution à chacune des 3.000.000 actions d'un **dividende unitaire brut de 40 €**.

Un acompte sur dividende a été versé en décembre 2024 de 39 600 000 € soit 13.20 € par action.

Le solde de la distribution sera versé le 20 mai 2025 soit un solde de dividende brut à payer de **80 400 000 € soit 26.80 € par action**.

Sur le plan fiscal, pour les personnes non soumises à l'impôt sur les sociétés, le dividende brut subit un prélèvement de 30%, au titre des contributions sociales pour 17,2% et du PFU pour 12,8% sauf dispense notifiée à la société. Les personnes physiques fiscalement domiciliées en France peuvent opter pour le barème progressif, ce qui ouvre droit à un abattement global de 40 % (article 158,3 .2° du Code général des impôts).

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 20 mai 2025.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale des associés reconnaît que les dividendes bruts distribués à chaque action, au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2021 :	17,80 € *
Exercice 2022 :	25,00 € * (et distribution exceptionnelle de 33,00 €)
Exercice 2023 :	37,00 € *

*La totalité des dividendes mis en distribution était éligible à l'abattement de 40% visé au 2° du 3 de l'article 158.3 .2 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée (...)

(...)

DOUZIEME RESOLUTION

Renouvellement du Cabinet KPMG en qualité de Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Président, (...) décide de renouveler le mandat de **KPMG SA**, (Tour EQHO, 2, avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée sous le numéro 775 726 417 RCS PARIS) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices sociaux (dont l'exercice en cours), soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

KPMG SA a fait connaître à l'avance qu'ils accepteraient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée (...)

TREIZIEME RESOLUTION

Renouvellement du Cabinet FORVIS MAZARS SA en qualité de Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport Président, (...) décide de renouveler le mandat de **FORVIS MAZARS SA**, (Tour EXALTIS, 61, rue Henri Regnault 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée sous le numéro 784 824 153 RCS PARIS) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices sociaux (dont l'exercice en cours), soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

FORVIS MAZARS SA a fait connaître à l'avance qu'ils accepteraient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée (...)

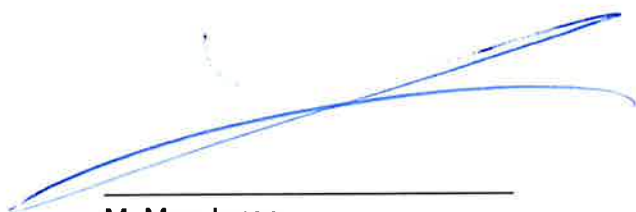
QUATORZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale confère tous **pouvoirs** au porteur d'original, d'extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée (...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME LE 3 JUIN 2025



M. Marc Lacan
Directeur général



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



FORVIS MAZARS
TOUR EXALTIS
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Colam Entreprendre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Colam Entreprendre

25, rue d'Astorg - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

FORVIS MAZARS
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social : Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault - La Défense
92400 Courbevoie
SIRET 784 824 153 00232
RCS Nanterre 784 824 153



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

FORVIS MAZARS
TOUR EXALTIS
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Colam Entreprendre

25, rue d'Astorg - 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Colam Entreprendre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Colam Entreprendre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation et les autres titres immobilisés, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 703 909 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition. Les dépréciations des titres sont estimées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « 2 - Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données sur lesquelles se fondent ces estimations et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.
- Le montant global des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie s'élève à 829 733 milliers d'euros. Nos travaux ont consisté à en vérifier l'existence et à s'assurer du caractère approprié des principes comptables appliqués à ces postes du bilan.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 avril 2025

KPMG SA

DocuSigned by:
 *Michel Piette*
5FB9E9576B074D0...

Michel Piette

Associé

Paris La Défense, le 3 avril 2025

FORVIS MAZARS

Signé par :
 *Jérôme DE PASTORS*
FB6A50AE7C734D2...

Jérôme de Pastors

Associé

COMPTES SOCIAUX

colam entreprendre



Bilan Actif 2024

En €	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 436 311	2 466 734	2 969 577	2 868 746
Fonds commercial	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	5 451 556	2 481 979	2 969 577	2 868 746
Immobilisations corporelles				
Terrains	405 713		405 713	405 713
Constructions	1 370 395	1 324 960	45 436	56 940
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	323 926	221 449	102 477	109 888
Immobilisations en cours	358 824		358 824	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	2 458 859	1 546 409	912 450	572 540
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	143 661 138	14 481 174	129 179 964	130 373 197
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	576 346 528	1 617 343	574 729 185	534 166 631
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 556		25 556	25 542
Total immobilisations financières	720 033 222	16 098 517	703 934 706	664 565 370
ACTIF IMMOBILISE	727 943 638	20 126 904	707 816 733	668 006 656
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	17 895 544		17 895 544	1 268 272
Autres créances	6 664 701		6 664 701	8 800 889
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	24 560 245		24 560 245	10 069 161
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	824 031 576		824 031 576	665 469 397
Disponibilités	5 817 678		5 817 678	1 145 657
Charges constatées d'avance	116 254		116 254	
Total disponibilités et divers	829 849 254		829 849 254	666 615 054
ACTIF CIRCULANT	854 525 753		854 525 753	676 684 216
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
TOTAL GENERAL	1 582 469 391	20 126 904	1 562 342 486	1 344 690 872

Bilan Passif 2024

En €			2024	2023
Capital social ou individuel versé :	Dont	450 000 000	450 000 000	450 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			45 000 000	45 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles			120 000 000	120 000 000
Réserves réglementées				
Autres réserves			476 108 066	231 994 748
Report à nouveau			95 400 000	135 000 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			341 406 496	355 113 318
Total situation nette			1 527 914 563	1 337 108 066
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			1 527 914 563	1 337 108 066
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			15 131 079	
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			15 131 079	
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			887	1 893
Emprunts et dettes financières divers			7 888	7 888
Total dettes financières			8 775	9 781
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 592 884	1 465 841
Dettes fiscales et sociales			17 690 650	6 098 478
Total dettes d'exploitation			19 283 534	7 564 319
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			4 536	8 706
Total dettes diverses			4 536	8 706
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			19 296 845	7 582 805
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			1 562 342 486	1 344 690 872

Compte de Résultat (partie 1) 2024

En €	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	30 126 618		30 126 618	14 806 668
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	30 126 618		30 126 618	14 806 668
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			159 515	191 054
Autres produits			34 008	57 503
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			30 320 141	15 055 225
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 443 004	11 371 519
Total charges externes			10 443 004	11 371 519
Impôts, taxes et assimilés			721 476	556 443
Charges de personnel				
Salaires et traitements			17 058 617	2 554 304
Charges sociales			4 206 176	1 356 661
Total charges de personnel			21 264 792	3 910 965
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 004 848	745 804
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			1 004 848	745 804
Autres charges d'exploitation			365 410	328 030
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			33 799 531	16 912 761
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 479 390)	(1 857 536)

Compte de Résultat (partie 2) 2024

En €	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 479 390)	(1 857 536)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	353 798 514	353 798 514
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 956 056	1 819 686
Autres intérêts et produits assimilés	1 532 212	16 653 811
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	10 966	2 749
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 550 128	2 779 945
Total des produits financiers	371 847 875	375 054 705
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 580 998	4 723 315
Intérêts et charges assimilées	38 705	4 522 464
Différences négatives de change	2 581	360
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 622 284	9 246 138
RESULTAT FINANCIER	365 225 591	365 808 567
RESULTAT COURANT	361 746 201	363 951 031
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1 935 097
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	1	1 935 097
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		297 266
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	2	297 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1)	1 637 831
Participation des salariés aux résultats	636 273	469 910
Impôts sur les bénéfices	19 703 431	10 005 634
TOTAL DES PRODUITS	402 168 017	392 045 0277
TOTAL DES CHARGES	60 761 521	36 931 709
BENEFICE ou PERTE	341 406 496	355 113 318

Annexe des comptes annuels

1	Faits caractéristiques de l'exercice
2	Principes, règles et méthodes comptables
3	Actif
3.1	Immobilisations incorporelles
3.2	Immobilisations corporelles
3.3	Immobilisations financières
3.4	Créances
3.5	Valeurs mobilières de placement et disponibilités
3.6	Charges constatées d'avance
4	Passif
4.1	Capitaux propres et tableau de variation des capitaux propres
4.2	Provisions
4.3	Dettes
4.4	Produits constatés d'avance
5	Compte de résultat
5.1	Produits et charges d'exploitation
5.2	Produits et charges financiers
5.3	Produits et charges exceptionnels
5.4	Impôt sur les bénéfices
6	Autres informations
6.1	Engagements financiers reçus
6.2	Engagements financiers donnés
6.3	Effectif moyen
6.4	Honoraires des commissaires aux comptes
6.5	Evènements post clôture

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

1- Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont repris dans le rapport du Président à l'Assemblée Générale annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

En date du 13 décembre 2024, le Conseil d'Administration de Colam Entreprendre a pris la décision de procéder à une distribution d'acompte sur dividende.

La durée de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 12 mois comme au titre de l'exercice précédent.

2- Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les principales méthodes comptables issues de cette réglementation et appliquées par la Société, sont énumérées ci-dessous.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations ayant une durée d'utilité définie font l'objet d'amortissements selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilité. Selon la nature de l'immobilisation, les durées d'utilité sont les suivantes :

	Nombre d'années
Logiciels	1 à 5
Constructions	30
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 10
Matériel de bureau et informatique	3 à 5
Mobilier	6 à 10

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant du prix payé pour acquérir les titres, des sommes versées pour souscrire au capital des filiales. Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur des titres devient inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de la valeur d'utilité repose notamment sur les perspectives de rentabilité de l'entité, les transactions sur le capital, la structuration de la liquidité entre les parties prenantes, et les critères d'appréciation retenus lors de la transaction d'origine.

Les créances et les dettes figurent au bilan pour leur valeur nominale en euros. Elles font l'objet d'une appréciation individuelle, et en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur chacune d'elles, il est constitué une dépréciation sur la créance.

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en euros, au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Une provision pour risque de change est constituée, à concurrence du risque non couvert relatif à des éléments libellés dans la même devise, mais de maturité différente.

Les autres provisions au passif du bilan sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et s'il est probable ou certain qu'il en résultera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce dernier. L'obligation peut être d'origine légale ou réglementaire, résulter de dispositions contractuelles ou être implicite. La provision est inscrite au bilan pour la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

3 – ACTIF

3.1 Immobilisations incorporelles

Les variations au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Immobilisations incorporelles en €	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
01/01/2024	4 469 280	1 600 534	2 868 746
Investissements	1 066 286		1 066 286
Désinvestissements	84 009	84 009	0
Dotation aux amortissements		965 454	965 454
31/12/2024	5 451 556	2 481 979	2 969 577

Les investissements concernent la mise en place d'un nouveau système d'information.

3.2 Immobilisations corporelles

Les variations au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Immobilisations corporelles en €	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
01/01/2024	2 114 618	1 542 078	572 540
Investissements	379 303		379 303
Désinvestissements	35 062	35 062	0
Dotation aux amortissements		39 393	39 393
31/12/2024	2 458 859	1 546 409	912 450

3.3 Immobilisations financières

Les variations au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Immobilisations Financières en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
01/01/2024	674 082 888	9 517 519	664 565 370
Investissements	51 730 198		51 730 198
Désinvestissements	5 779 864		5 779 864
Dépréciation des éléments financiers		6 580 998	6 580 998
31/12/2024	720 033 222	16 098 517	703 934 706

Les investissements concernent essentiellement des opérations de Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) pour 45 M€ et une augmentation de capital d'une filiale de 5 M€. Les désinvestissements concernent un remboursement d'emprunt obligataire pour 4 M€ et des remboursements de TIAP pour 2 M€.

Les dépréciations concernent :

- Des TIAP à hauteur de 105 430 € ;
- Des titres de participation à hauteur de 6 475 568 €.

a) Renseignements concernant les entreprises liées et les participations

Eléments de plusieurs postes	Entreprises liées en €	Participations en €
Titres de participation bruts	143 661 138 €	
Autres titres immobilisés	334 689 365 €	
Créances clients	17 368 661 €	
Autres créances	6 517 360 €	
Dettes fournisseurs	69 199 €	
Prestations services	29 021 764 €	
Transferts de charges	33 856 €	
Autres charges externes	63 974 €	
Produits financiers	353 798 514 €	

Les transactions conclues avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b) Renseignements concernant les filiales directes dont la valeur de participation excède 50 % du capital de la Société

Informations sur les participations dont la valeur excède 50 % de la Société	<u>SONEPAR SAS</u> 25, rue d'Astorg 75008 PARIS France	<u>CARAVAGE BV</u> Bovenkerkerweg 10-12 1185XE Amstelveen Pays-Bas	<u>COLAM IMPACT SAS</u> 25, rue d'Astorg 75008 PARIS France	Total
Capital	108 M€	2 M€	2 M€	NA
Capitaux Propres (hors capital et résultat)	1 670 M€	534 M€	6 M€	
Quote-Part du capital détenu	70%	100%	100%	
Valeur brute des titres détenus	61 M€	66 M€	17 M€	144 M€
Valeur nette des titres détenus	61 M€	66 M€	2 M€	129 M€
Prêts et avances consentis par la société			7 M€	7 M€
CA du dernier exercice clos	169 M€			169 M€
Résultat du dernier exercice clos	1 906 M€	55 M€	- 6 M€	1 955 M€
Dividendes encaissés par Colam Entreprendre	354 M€			354 M€

3.4 Créances

Créances en €	Net 2023	Net 2024		
	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 268 272	17 895 544		17 895 544
Avances et acomptes fournisseurs				
Avance et acompte aux personnels	266			
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	35 474	70 131		70 131
Autres impôts et taxes				
Comptes courants	8 658 752	6 517 360		6 517 360
Produits à recevoir	106 397	34 000		34 000
Autres créances				
Total	10 069 161	24 517 036		24 517 036

Les créances ont une échéance de moins d'un an.

3.5 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

VMP et disponibilités en €	Net 2023	Net 2024		
	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeurs mobilières	665 469 397	824 031 576		824 031 576
Disponibilités	1 145 657	5 817 678		5 817 678
Total	666 615 054	829 849 254		829 849 254

Les lignes de valeurs mobilières sont investies en OPCVM diversifiées.

3.6 Charges constatées d'avance et autres

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 116 254 € et concernent des opérations de l'exercice 2024.

4 – PASSIF

4.1 Capitaux propres (avant affectation)

Au 31/12/2024, le capital social est composé de 3 000 000 actions d'une valeur nominale de 150 euros. Le montant du capital est de 450 000 000 euros.

Capitaux propres en €	2023	2024
Capital social	450 000 000	450 000 000
Réserve légale	45 000 000	45 000 000
Réserve statutaire	120 000 000	120 000 000
Autres réserves	231 994 748	476 108 066
Report à nouveau	135 000 000	95 400 000
Résultat de l'exercice	355 113 318	341 406 496
Valeur nette	1 337 108 066	1 527 914 563

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2024 a été la suivante :

Variations des capitaux propres en €	2024
Total au 01/01/2024	1 337 108 066
Résultat de l'exercice 2024	341 406 496
Distribution de dividendes	150 600 000
Valeur nette au 31/12/2024	1 527 914 563

4.2 Provisions

La provision pour charges au titre des plans d'actions gratuites et actions de performance au bilan représente le coût estimé de la remise d'actions Sonopack aux bénéficiaires des actions attribuées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, étalés le cas échéant sur la période d'acquisition des droits. A ce montant s'ajoute la contribution patronale à payer. Au 31 décembre 2024, ce montant provisionné est évalué à 15 131 079 €.

4.3 Dettes

Dettes en €	2023	2024
Emprunts et dettes financières	1 893	887
Autres dettes financières diverses	7 888	7 888
Fournisseurs et comptes rattachés	1 465 841	1 592 884
Personnel et comptes rattachés	799 241	1 242 558
Organismes sociaux	312 446	511 299
Impôts sur les bénéfices	2 594 569	9 027 747
Taxe sur la valeur ajoutée	339 280	3 208 159
Autres impôts et taxes	2 052 942	3 700 887
Autres dettes	8 706	4 536
Total	7 582 805	19 296 845

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

4.4 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produit constaté d'avance au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

5 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits et charges d'exploitation

Produits d'exploitation en €	2023	2024
Prestations diverses	14 806 668	30 126 618
Transferts de charges	191 054	159 515
Autres produits	57 503	34 008
Total produits d'exploitation	15 055 225	30 320 141

Charges d'exploitation en €	2023	2024
Autres achats et charges externes	11 371 519	10 443 004
Impôts et taxes	556 443	721 476
Frais de personnel	3 910 965	21 264 792
Dotations aux amortissements et provisions	745 804	1 004 848
Autres charges	328 030	365 410
Total charges d'exploitation	16 912 761	33 799 531

5.2 Produits et charges financiers

Produits financiers en €	2023	2024
Produits financiers de participation	353 798 514	353 798 514
Autres intérêts et produits assimilés	16 653 811	1 532 212
Produits des autres VM et créances de l'actif immobilisé	1 819 686	1 956 056
Différences positives de change	2 749	10 966
Produits nets de cession de VMP, et autres produits financiers	2 779 945	14 550 128
Total produits financiers	375 054 705	371 847 875

Les autres produits assimilés sont constitués essentiellement d'intérêts sur créances rattachées à des participations.

Charges financières en €	2023	2024
Intérêts et charges assimilés	4 522 464	38 705
Dépréciation financières	4 723 315	6 580 998
Total charges financières	9 246 138	6 622 284

Les dotations financières correspondent à des pertes de valeurs de titres de participations et à des titres immobilisés de l'activité de portefeuille :

- Titre de participation : 6 475 568 €
- TIAP : 105 430 €

5.3 Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels en €	2023	2024
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 935 097	1
Reprises exceptionnelles et transferts de charges		
Total produits exceptionnels	1 935 097	1

Charges exceptionnelles en €	2023	2024
Sur opérations de gestion		2
Sur opérations en capital	297 266	
Dotations aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles	297 266	2

5.4 Impôt sur les bénéfices

Impôt sur les bénéfices en €	2023	2024
Impôts sur les éléments courants	10 005 634	19 703 431
Impôts sur les éléments exceptionnels		
Total	10 005 634	19 703 431

L'option pour le régime fiscal de groupe de sociétés concerne, en 2024, la Société et une filiale :

Société	Siret	Adresse	CP + Ville
COLAM IMPACT	828 991 620 00018	25, rue d'Astorg	75008 PARIS

Les conventions d'intégration fiscale s'appliquent tant que l'accord donné par la filiale pour l'intégration fiscale exerce ses effets. Grâce à la convention de répartition de l'impôt au sein du Groupe, chaque filiale comptabilise l'impôt qu'elle supporterait si elle était imposée séparément. La différence entre l'impôt comptabilisé par chacune des sociétés et l'impôt résultant de la détermination du résultat imposable de l'ensemble intégré, est enregistrée dans les comptes de la Société. En cas de non-renouvellement de l'option en faveur du régime d'intégration fiscale, ou en cas de sortie de filiales du groupe d'intégration fiscale avant l'expiration de la période de cinq ans, les parties acceptent le principe du versement d'un dédommagement qui sera déterminé d'un commun accord compensant notamment la perte éventuelle pour la filiale du droit au report des déficits.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le produit d'intégration fiscale correspond à la différence entre l'impôt reçu par la Société de ses filiales et l'impôt effectivement dû par le groupe fiscal.

La charge d'impôt de l'exercice 2024 se décompose de la façon suivante :

- Impôt sur les sociétés pour	19 368 512 €
- Contribution sociale pour	644 969 €
- Intégration fiscale	<u>- 310 050 €</u>
Total	19 703 431 €

6 – AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

6.2 Engagements donnés

- 1 - Colam Entreprendre s'est par ailleurs engagé auprès de fonds à apporter des liquidités d'un montant de maximum de 211 millions d'euros dont 85 millions d'euros ont été versés à ce jour.
- 2 - Colam Entreprendre soutient sa filiale Colam Impact dans les investissements à impact
- 3 - En dehors des obligations légales, la société n'a pris aucun engagement en matière de provisions complémentaires de retraite ou indemnités assimilées à l'égard de son personnel et de ses dirigeants.

Le montant estimé des engagements pour retraite au titre de l'exercice 2024 s'élève à 73 415 Euros. Ce montant n'est pas provisionné.

6.3 Effectif moyen

En 2024, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	2023	2024
Cadres et assimilés	13	14
Agents de maîtrise		
Employés	1	1
Total	14	15

6.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels de l'exercice 2024 de la Société par ses commissaires aux comptes, sont de 95 844 euros.

6.5 Evènements post clôture

Il n'y a pas d'évènement post clôture au titre de l'exercice 2024.

Colam Entreprendre n'a pas identifié d'autre évènement significatif.